

m^osaiïque

www.saintefoyleslyon.fr



GRAND ANGLE

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de nos écoles

DANS L'ACTU

Vœux du Maire : grande première au Plan du Loup ! - p.5

CADRE DE VIE

Le nouveau visage de la place Laurent Paul - p.13

REVIVRE L'HISTOIRE

Les Coteaux de Montray et leurs vignes - p.16



1 La propreté, un jeu d'enfant...

Si notre commune est réputée propre, elle doit le rester... et c'est par la sensibilisation des nouvelles générations que nous y parviendrons. "Faites de la propreté" fut une belle matinée de citoyenneté active.



2 Travailler en situation de handicap, c'est possible !

Quelle plus belle preuve que le beau succès de la première Journée Emploi/Handicap organisée par la Ville ? Le grand public et les entreprises ont répondu présent, merci à tous les partenaires impliqués.



3 Et la lumière fut

Sainte-Foy s'est illuminée à l'occasion de la traditionnelle Fête des Lumières organisée pas sa sœur lyonnaise. Défilé, fresque lumineuse, vin chaud... des animations et du partage dans plusieurs quartiers.

4 Hommage à nos Maires...

Chaque 1^{er} novembre, les élus et les Anciens combattants de la commune se rendent au cimetière pour déposer une gerbe et se recueillir sur les tombes des anciens Maires de Sainte-Foy.



5 ... et à nos Morts

Le 11 novembre n'est pas seulement le jour de l'armistice de la Première Guerre mondiale, c'est aussi la date où l'on rend hommage à tous les morts pour la France. Ne les oublions jamais, eux et leur sacrifice.

6 De la convivialité sans modération

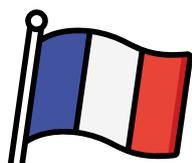
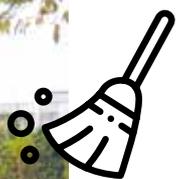
À la Gravière, aux Provinces, l'arrivée du Beaujolais Nouveau a été dignement célébrée au cours d'une soirée conviviale et festive dont Sainte-Foy a le secret. Avec modération bien sûr !



7 Autisme : pas de tabou

Du monde et des questions à la soirée autour des troubles du spectre autistique proposée par la mairie. Un constat clair : les familles confrontées à ce handicap doivent bénéficier d'un appui à la hauteur de leur problématique.





- Éditeur : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
- Directrice de la publication : Véronique Sarselli
- Rédacteur en chef : Bastien Lemire
04 72 32 59 04
- Mise en page : Pagina Communication
- Rédaction : Service Communication, Agence Lug
- Régie publicitaire : Médiagraphe
06 81 77 35 30 - mediagraphe@orange.fr
- Crédit photo : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, iStock, Métropole de Lyon - Thierry FOURNIER - Jean-Pierre Cohen, Sancy-Bass
- Impression : Imprimerie ICA, imprimé sur papier certifié PEFC
- Dépôt légal : n° ISSN 1157 - 6839
- Distribution : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

Préserver, réunir, dynamiser

Chères Fidésiennes, chers Fidésiens,

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2024, 12 mois remplis de joie, de partage et d'espoir. J'aurai l'occasion de m'adresser directement à vous le 19 janvier prochain lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. J'espère que vous viendrez nombreux au Gymnase du Plan du Loup, pour une soirée qui s'annonce à la fois conviviale et festive !

Cette soirée me permettra également de tirer le bilan de la première moitié de ce second mandat au service de notre ville, et de nous projeter ensemble sur la suite. Beaucoup a déjà été fait, et beaucoup le sera encore, fidèlement à ce que nous vous promettons dans notre programme de campagne. Les trois piliers de notre action sont clairement définis : préserver, réunir et dynamiser.

La préservation de l'identité de Sainte-Foy-lès-Lyon est au cœur de nos projets.

La préservation de l'identité de Sainte-Foy-lès-Lyon, de son esprit village, de ses quartiers, de son calme et de sa verdure, de son cadre de vie et de sa sécurité, est au cœur de nos projets. Lutter contre le projet de téléphérique, rénover l'éclairage public, réaménager nos places de quartiers, doubler le nombre de caméras de vidéoprotection, créer une brigade canine, végétaliser nos espaces publics... Ça, c'est préserver notre belle commune !



Réunir, c'est favoriser la qualité de vie et de vivre ensemble des plus jeunes aux plus âgés, dans nos crèches, nos écoles, nos établissements de santé, nos structures seniors, nos espaces publics... Le Plan Handicap, que nous n'avons cessé de développer, est une priorité du mandat. Je pense aussi à la végétalisation des cours d'écoles, au déménagement du jardin d'enfants, à la création d'agrès seniors dans nos parcs, ainsi qu'à tous ces moments de proximité passés ensemble.

La préservation n'empêche par le dynamisme, tant par la culture, le sport, que par nos associations. Je suis fière de l'évènement de premier plan qu'est déjà devenu le Trail de l'Aqueduc, de la forte fréquentation du nouveau skatepark au parc Bourrat, de la qualité et de la variété de notre Saison culturelle dont la dernière édition a réuni près de 7 000 spectateurs. La dynamique de notre ville, ce sont aussi tous ses commerçants, ses entrepreneurs qui font vivre le territoire.

Je vous en dirai davantage le 19 janvier, et vous expliquerai ce que nous réservent les mois à venir. En attendant, je vous réitère mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Bien Fidèlement

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Les-Lyon

ÉVÈNEMENT

Vœux du Maire : grande première au Plan du Loup



Pour la première fois, rendez-vous est donné **au Gymnase du Plan du Loup vendredi 19 janvier à partir de 19 heures** pour la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire. *“Nous avons choisi un lieu plus grand que l'Ellipse car nous savons que les Fidésiens sont heureux de se retrouver et qu'ils seront une nouvelle fois très nombreux pour profiter de ce moment apprécié de convivialité”*, explique **Guy Cauche**, Conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies. Après le traditionnel discours de Madame le Maire, qui exposera les grandes lignes du bilan de mi-mandat de son équipe et adressera ses meilleurs vœux aux fidésiens, la soirée se poursuivra par un temps plus festif avec buffet dînatoire sur fond musical. L'occasion pour tous de se retrouver et passer ensemble une belle soirée, afin de débiter l'année dans la joie et le partage.

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50 Entrée libre

ANIMALITÉ URBAINE

Une convention avec la SPA



Fortement engagée sur la thématique du bien-être animal, notre ville ne dispose pas de fourrière permettant l'accueil et la garde des chiens et chats errants trouvés sur le territoire. Afin de palier à ce manque, elle a décidé de confier à la Société Protectrice des Animaux (SPA) le soin de recueillir les animaux de la commune. Dans cet objectif, un partenariat qui prévoit la prise en charge et le transport

des chiens et des chats trouvés en divagation sur la voie publique ainsi que la garde en fourrière pendant le délai légal a été mis en place pour deux ans. Par ailleurs, un engagement commun a été pris afin de lutter contre la maltraitance animale, qui consiste à accompagner ces situations en prenant en charge les animaux réquisitionnés suite à une maltraitance.

CHIFFRE CLÉ



4

agents recenseurs

viendront taper à la porte de 8% des logements de la commune du 18 janvier au 24 février dans le cadre de la campagne annuelle de recensement de la population menée par l'INSEE. Ils seront munis d'une carte officielle et vous serez prévenus par un courrier du Maire.

SPORT

Course et marche, bientôt des parcours permanents

Le succès du Trail de l'Aqueduc le démontre depuis 3 ans, les Fidésiens font preuve d'un fort engouement pour le sport. Désireuse de développer et encourager la pratique sportive en pleine nature, a fortiori sur un territoire qui s'y prête parfaitement, la Ville s'associe avec le groupe Rossignol pour intégrer le dispositif national "On piste / Station de Trail". On piste, ce sont 53 destinations sportives et 846 parcours de trail, marche nordique, vélo et ski de rando partout en France, que Sainte-Foy-lès-Lyon intégrera en 2024 avec la création sur la commune de 10 parcours de trail et marche nordique balisés, sécurisés et de différents niveaux. Ces parcours seront répertoriés sur un site internet et l'application mobile "On piste" de Rossignol qui est 100% gratuite. Les routes et chemins empruntés mettront également en valeur les

principaux points d'intérêt du territoire, et seront accessibles aux personnes en situation de handicap. À suivre !

+ Service des sports : 04 72 32 59 90



MOBILITÉS

La ZFE poursuit son déploiement...

On ne présente plus la Zone à Faibles Émissions (ZFE), périmètre au sein duquel la circulation et le stationnement des véhicules jugés les plus polluants est interdite. Mise en place en 2020 par la Métropole de Lyon, elle ne cesse de s'étendre et de s'amplifier depuis sous l'impulsion d'un exécutif métropolitain qui souhaite aller plus vite et plus loin que la loi. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le périmètre initial (Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne, Bron et la partie de Vénissieux située à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent Bonneval) s'étend et intègre les grands axes suivants : M6-M7, périphérique Nord et boulevard périphérique Laurent Bonneval. Les véhicules classés Crit'Air 4 sont désormais bannis, soit toutes les voitures diesel immatriculées avant le 1^{er} janvier 2006, les voitures essences

immatriculées avant le 1^{er} janvier 1997 et les motos/cyclos immatriculés avant le 1^{er} juillet 2004.



GESTION DES DÉCHETS



Que faire de son sapin après les fêtes ?

Cette question, beaucoup se la posent au début du mois de janvier. Afin d'y répondre, des points de collecte accessibles 24h/24 et 7j/7 sont installés partout dans Sainte-Foy du 3 au 17 janvier. Cette action permet de récolter des dizaines de milliers de sapins chaque année sur toute la Métropole de Lyon. Ils sont ensuite transformés en compost, en copeaux de bois pour les jardins ou en combustibles à destination de chaudières à bois. Six points de collecte sont mis en place sur la commune : place François Millou, place Laurent Paul, angle chemin de Bramafan/ chemin de la Croix Pivort, place Xavier Ricard, esplanade de Limburg et parking angle chemin de Chavril/ boulevard des Provinces. À vos marques, prêts, recyclez !

ÉVÉNEMENT

Magie de Noël

La magie de Noël a opéré à Sainte-Foy grâce à la boîte aux lettres du père Noël installée sur le parvis du Ciné Mourguet. De nombreux enfants ont pu passer commande et voir leurs souhaits exaucés le 25 décembre au pied du sapin. Merci papa Noël !



JEUNESSE CITOYENNE

Formez-vous au secourisme avec le CMJ

Notre Conseil municipal des Jeunes propose 2 sessions de formation aux gestes de premiers secours (PSC1) réservées aux 13-20 ans en partenariat avec les Secouristes Français Croix-Blanche les samedis 10 et 17 février au parc Bourrat.

+ d'infos et inscriptions : 04 78 25 15 16
Gratuit avec le Pass Région



ANIMALITÉ URBAINE

Un nouvel espace de liberté pour nos amis les chiens !



La Ville vient d'ouvrir un nouvel espace dédié aux chiens sur un secteur de la commune qui n'en était pas pourvu : le grand pré situé au carrefour de la rue Sainte-Barbe et du chemin de Montray. Un choix qui permet de mieux mailler le territoire et rapprocher ce service apprécié des toutous et de leurs maîtres des quartiers Beaunant, Gravière, Sainte-Barbe, Plan du Loup, Montray... Rappelons que la seconde aire de liberté canine municipale est située au parc du Brûlet, dans le quartier Provinces/Chavril.



À savoir

Les deux aires de libertés pour chiens communales permettent de laisser vos chiens en liberté sous votre contrôle et votre responsabilité. Elles sont accessibles tous les jours de 7h à 20h et limitées en nombre de chiens. Les déjections canines doivent être ramassées et la tranquillité du voisinage respectée.

CHIFFRE CLÉ



8

panneaux lumineux d'information

municipale sont désormais installés sur la commune après la mise en service d'un nouveau panneau dans le quartier du Plan du Loup (devant le site sportif).

VIABILITÉ HIVERNALE

Neige, tous mobilisés



L'hiver est là, avec son lot d'intempéries qui perturbent le fonctionnement de notre agglomération et la vie de tous. Afin d'anticiper au mieux ces situations, il est important de rappeler le rôle de chacun : la Métropole de Lyon déneige les 3 200 km de voirie composant son territoire ; la Ville déneige les espaces communaux et les équipements publics (mairie, écoles, crèches, parcs, stades...) ainsi que leurs accès ; les habitants doivent eux déneiger les trottoirs, les

voies de lotissement et les voies privées donnant accès à leur domicile. Voici quelques conseils pour vous aider à faire face à la neige : s'équiper d'une pelle, s'approvisionner en sel, prévoir les équipements nécessaires (pneus neige, chaînes), des temps de trajets plus longs, privilégier les transports en commun... En période de neige, un standard téléphonique répond à toutes vos questions : 04 78 95 88 44.

Jusqu'au 31 mars, les véhicules doivent être équipés de pneus hiver, de chaînes ou de chaussettes à neige dans près de 4 200 communes situées dans 34 départements français.

+ d'infos sur www.securite-routiere.gouv.fr



INTERVIEW

LUCIE RENARD

Une jeune fidésienne engagée au sein du Conseil Municipal des Jeunes

Lucie Renard a l'engagement chevillé au corps. Déterminée à embrasser une carrière dans le social et le médical, la jeune femme de 17 ans est également impliquée pour sa Ville et fait partie du Conseil municipal des jeunes (CMJ) depuis 2022. Cette institution permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune en construisant des projets en lien avec la jeunesse. Elle s'inscrit dans la continuité du CME (Conseil municipal des enfants) et est un véritable lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de l'action publique. *"J'ai découvert le CMJ au forum des associations. Je cherchais un sport à pratiquer et j'ai été convaincue par cette instance qui permet de comprendre comment se passe la construction des projets et d'avoir une action concrète auprès des autres jeunes de ma ville"*, explique Lucie.

Soutien aux associations, participation aux commémorations

Lucie participe, deux fois par mois, à une réunion avec sept autres membres du CMJ, âgés de 13 à 20 ans. Ensemble, ils réfléchissent aux sujets qui touchent les jeunes fidésiens et concrétisent des idées en lien avec leurs besoins. *"L'ambiance est très bonne.*

Nous sommes toujours contents de nous retrouver. La différence d'âge ne se ressent pas", précise Lucie Renard. Le CMJ de Sainte-Foy-lès-Lyon apporte du soutien aux associations locales et prend notamment part à des collectes solidaires. Il organise des débats autour de thèmes d'actualités comme les réseaux sociaux. Il participe aussi aux commémorations. *"J'ai eu la chance d'être présente à celles du 8 mai et du 11 novembre l'année dernière. Le CMJ a d'ailleurs reçu un drapeau de la part de Madame le Maire. C'était une belle reconnaissance de nos actions"*, ajoute Lucie qui compte poursuivre son engagement et espère pouvoir conjuguer le CMJ avec ses futures études de médecine.

Des compétences utiles pour la vie professionnelle

Les compétences mobilisées au sein du CMJ servent quotidiennement à Lucie : organisation, gestion de projets, prise de parole en public... *"J'apprends à m'investir, donner mon avis, prendre ma place au sein d'un groupe... J'espère que de nouveaux jeunes nous rejoindront, je peux leur assurer que c'est très enrichissant !"* conclut la jeune femme.



Écoles, jeunesse, transition énergétique

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de nos écoles

C'est un sujet prioritaire de la stratégie patrimoniale de la Ville, qui donne lieu à un "Plan École". Il vise à rendre les bâtiments scolaires plus économes en énergie mais aussi plus confortables, et ce quelle que soit la saison. Dans cette optique, la mairie a candidaté pour rejoindre le programme national EduRénov qui met à disposition des communes des ressources pour accélérer la transition écologique des groupes scolaires. Bonne nouvelle : la Ville a été retenue. Explications.



Chiffres clés

1^{er} commune de la Métropole à intégrer le programme EduRénov

OBJECTIF :

40 %

D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE PAR BÂTIMENT

6 ÉCOLES 
& 611
ÉLÈVES CONCERNÉS



DURÉE DU PROGRAMME

3 ans



Olivier Morel et Véronique Sarselli officialisent le partenariat entre la Banque des Territoires et la commune

3 QUESTIONS À



Pierre Barrellon

Adjoint délégué à la transition énergétique



Nicolas Rodriguez

Adjoint délégué aux écoles et à la jeunesse

Qu'est-ce que le dispositif EduRénov ?

Pierre Barrellon : C'est un programme national, porté par la Banque des Territoires, qui vise à massifier la rénovation énergétique des écoles, collèges et lycées. C'est une démarche ambitieuse qui accompagnera la rénovation de 10 000 établissements en France. Nous avons souhaité nous positionner et saisir cette opportunité pour accélérer nos projets. Nous considérons qu'il est essentiel, dans une période où les budgets nationaux sont contraints, de faire preuve d'ingéniosité et de proactivité pour maintenir un haut niveau de service aux habitants.

Nicolas Rodriguez : Nous allons ainsi avoir accès à des ressources, financières et humaines, mais aussi à des partages d'expériences pour préparer et mettre en œuvre les travaux. La volonté est double : mettre fin aux passoires thermiques et apporter du confort aux élèves et aux enseignants.

Quelles sont les écoles concernées ?

Nicolas Rodriguez : Trois quartiers et six écoles font partie du programme : deux écoles des Provinces (Paul Fabre et Grange Bruyère), les deux écoles du Centre (maternelle et élémentaire) et le groupe scolaire de La Gravière.

Pierre Barrellon : Les travaux porteront aussi bien sur les ouvrants, l'isolation, le chauffage, l'éclairage... afin d'atteindre l'objectif de 40 % d'économies d'énergie.

Concrètement, quelles sont les prochaines étapes ?

Pierre Barrellon : C'est un dispositif très récent, lancé en mai 2023 et nous sommes la première commune de la Métropole de Lyon à être lauréate ! Nous travaillons déjà main dans la main avec la Banque des Territoires et leur boîte à outils pour trouver rapidement des réponses, puis construire les cahiers des charges qui nous permettront de déployer des plans parfaitement calibrés eu égard aux buts fixés.

Nicolas Rodriguez : Les deux premiers projets qui concernent Paul Fabre et Grange Bruyère seront inscrits au budget dès cette année !



Les travaux porteront aussi bien sur les ouvrants, l'isolation, le chauffage, l'éclairage... afin d'atteindre l'objectif de 40 % d'économies d'énergie. ☺☺



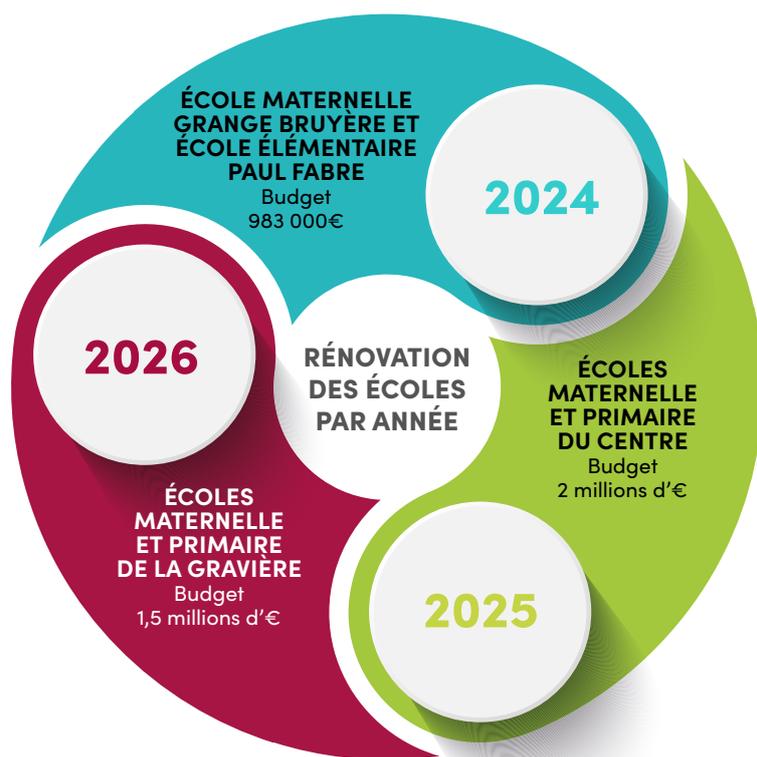
Des projets de rénovation exemplaires

La rénovation énergétique des écoles est un enjeu majeur pour les communes en France. En effet, ce bâti, essentiel à la vie quotidienne, concentre en moyenne un quart des consommations d'énergie. Sainte-Foy-lès-Lyon ne fait pas exception et investit depuis deux mandats dans les écoles avec l'objectif de réduire les consommations et donc les dépenses. Mais aussi de moderniser le cadre d'apprentissage des enfants. Des travaux d'ampleur ont été déjà conduits dans deux écoles : La Plaine et Châtelain.

LES OUTILS DU PROGRAMME ÉDURÉNOV

L'équipe municipale a rencontré la Banque des Territoires dans le cadre du Plan Lumière (voir dossier Mosaïque précédent) et a ainsi eu connaissance du programme ÉduRénoV, fraîchement lancé en France. La Ville a immédiatement candidaté avec la volonté d'accélérer la rénovation énergétique des écoles - car il faut aller vite sur ces sujets - tout en maîtrisant l'impact budgétaire de tels travaux.

Sainte-Foy-lès-Lyon a été retenue ! Les experts ont considéré les projets présentés comme "exemplaires". La mairie fait même partie des lauréats "Totem" grâce à une démarche tournée vers l'apport de solutions concrètes en matière d'adaptation aux changements climatiques.





SAINTE-FOY-LÈS-LYON, PREMIÈRE COMMUNE DE LA MÉTROPOLE À INTÉGRER LE PROGRAMME ÉDURÉNOV

La Ville va avoir accès à :

- Une communauté d'experts et la mise à disposition de ressources spécifiques (publications, foires aux questions, cartographie des acteurs et facilitateurs, rencontres...)
- Des retours d'expériences d'autres communes membres du programme
- Des outils numériques pour cartographier les consommations et prioriser les besoins
- Des conseils pour l'orienter vers les dispositifs de subvention et de prêts à taux préférentiels

L'objectif est clair : atteindre 40% d'économie d'énergie à l'horizon 2030, et remplir ainsi les objectifs fixés par le décret tertiaire et la Loi de Transition Énergétique.



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE PASSE AUSSI PAR LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

Créer des îlots de fraîcheur est essentiel pour permettre aux élèves et enseignants de profiter pleinement des espaces extérieurs. Depuis trois ans, la Ville végétalise une cour d'école par an. Exemple récent : les trois cours de l'école La Plaine où l'ombre était quasi inexistante, ce qui limitait l'accès aux extérieurs en plein été. Des espaces ombragés ont été aménagés avec la plantation d'arbres et la désimperméabilisation des sols. Résultat : élèves et enseignants construisent d'autres modalités pédagogiques et explorent le potentiel de la classe "hors les murs" grâce à des espaces naturels, propices à la découverte et à la sensibilisation. Dernière cour d'école concernée : l'élémentaire du Centre dont la végétalisation s'est achevée à l'automne.



À SAVOIR

Au quotidien, Sainte-Foy-lès-Lyon travaille étroitement avec ENGIE, le fournisseur d'énergie de la commune, engagé dans un contrat de performance avec des objectifs de réduction des consommations sur tous les bâtiments publics. Grâce à un suivi et des capteurs installés, les données sont analysées chaque mois. Ainsi, en cas de dépassements, des actions correctives sont immédiatement mises en œuvre. La Ville a, depuis 2017, opéré une baisse de 17 % de ses dépenses énergétiques à l'échelle communale.



Des marchés propres avec la contribution des forains

Notre ville a choisi de faire de tous ses marchés forains des “marchés propres”. Une décision effective au 1^{er} décembre 2023, qui fait suite à l’annonce de la Métropole de Lyon d’abandonner la collecte des déchets sur ces sites dont elle a la gestion. *“Une décision incompréhensible au regard des compétences métropolitaines en matière de propreté des espaces publics”*, explique **Catherine Moussa**, adjointe au cadre de vie. Fort heureusement, les forains ont accepté de pallier ce manquement en prenant l’engagement de rapporter systématiquement leurs déchets, et ce sur tous les marchés de la commune. *“Nous les en remercions vivement”*, affirme l’adjointe, à l’initiative de l’accord passé entre la ville et les forains depuis l’annonce de la Métropole. *“Cet accord ne nous empêche pas de contester cette décision et de poursuivre les négociations pour trouver des solutions durables”*, souligne **Catherine Moussa**. Sans compter que depuis le 1^{er} janvier 2024, les forains doivent trier leurs biodéchets



et les éliminer dans un point de collecte approprié. Une obligation qui incombe également aux citoyens (voir article ci-dessous). Merci aux

forains, leur contribution est un acte fort pour garantir la qualité reconnue de nos marchés.

Biodéchets : une nouvelle obligation pour tous

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets concerne tous les Français. Par biodéchets, il faut comprendre les déchets biodégradables issus des espaces verts ou de l’alimentation. Cette obligation s’applique également aux services publics. Pour y répondre, les collectivités doivent favoriser le tri à la source (composts individuels) ou organiser une collecte séparée suivie d’une valorisation industrielle (composteurs collectifs). La mise à disposition de ces équipements est du ressort de la Métropole de Lyon, la collecte des déchets lui incombe également. À Sainte-Foy-lès-Lyon, 48 bornes alimentaires ont été installées à la demande de la ville. *“Nous sommes très sensibles au tri des déchets”*, précise **Bruno Jacolin**, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine. *“En matière de biodéchets, des initiatives sont menées depuis 2021 dans certaines écoles avec l’installation de composts à Paul Fabre, Châtelain, La Plaine. Et plus récemment auprès des agents municipaux qui ont été invités à déposer leurs déchets alimentaires dans une*



borne à proximité après leur pause déjeuner”, ajoute-t-il. Les Fidésiens sont de bons trieurs, et notre ville se doit d’être à leur image : exemplaire.



Le nouveau visage de la place Laurent Paul



La place Laurent Paul fait peau neuve, les travaux sont presque terminés ! *“Un réaménagement qui a fait consensus auprès des habitants, du comité de quartier et de l'école Sainte-Thérèse”,* souligne **Célia Goubet**, adjointe au patrimoine vert. Végétalisée, la place est également désimperméabilisée afin de favoriser le rechargement des nappes phréatiques. *“Une réponse aux exigences environnementales que nous devons nous fixer”,* précise l'adjointe. Cet aménagement, qui sera finalisé en janvier, concilie par ailleurs les usages de chacun et crée des espaces de convivialité, *“avec des cheminements piétons, des lieux de détente et de loisirs, des stationnements pour les vélos comme les véhicules motorisés”*. Sans oublier la sécurité puisqu'une barrière clôture le parking afin de garantir la tranquillité nocturne du voisinage. Le quartier ne manque pas de projets ambitieux, avec la future rénovation de la salle Laurent Paul et la construction prochaine d'un programme immobilier exemplaire en lieu et place de l'ancienne école. À suivre.

Le Clos du Cardinal se transforme

Le réaménagement de cet espace s'inscrit dans un projet plus global, celui de recréer un esprit village au centre-bourg, avec l'embellissement prochain de la place Xavier Ricard et de la place de l'Église. *“La concertation nous a permis de déterminer des objectifs clairs : mettre en valeur ce lieu, conserver son identité nature, augmenter la capacité de stationnement et le rendre plus accessible, sécurisé et ouvert sur l'esplanade de Lichfield et sur Lyon”,* explique **Célia Goubet**, adjointe au patrimoine vert. Dix places de stationnement supplémentaires sont prévues, ainsi que sept places deux-roues et cinq arceaux vélos. Le tout en assurant la désimperméabilisation des sols et en végétalisant. *“Plusieurs espèces vont être plantées. 68 arbres au total. Sans oublier des centaines*



d'arbustes pour amener de la biodiversité”, précise l'adjointe. Ce projet souhaite par ailleurs concilier les usages et les besoins de chacun. *“Nous souhaitons créer du lien social avec des zones de détente et de loisirs, introduire davantage d'espaces verts, tout en*

conservant la dynamique économique du quartier”. La sécurité est également considérée : une caméra, un éclairage public adapté et une barrière clôturant le parking sont prévus. Les travaux ont débuté en novembre et doivent s'achever en avril. À découvrir bientôt !

Un événement à ne pas rater

19 | 01



ÉVÈNEMENT

Vœux du Maire

19h
Gymnase du Plan du Loup
 Pour la première fois au gymnase du Plan du Loup, Véronique Sarselli et son équipe vous invitent à célébrer ensemble la nouvelle année. Discours, buffet dînatoire, musique... la soirée à ne pas manquer à Sainte-Foy en ce début d'année !

📞 Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50
 Entrée libre

Programmation janvier/février

Du 3 au 17 janvier

Collecte de sapins

Six points de collecte sur la commune.

📞 Service cadre de vie :
 04 72 32 59 25
 Accès libre 7j/724h/24

Dimanche 7 janvier

Visite commentée de la Tour du télégraphe Chappe

14h30-18h

📞 Amicale pour la Conservation de la Tour Chappe : 04 72 10 30 30
 1,50€/gratuit - 12 ans



Dimanche 14 janvier

Les talents du piano

11h-12h

Espace culturel Jean Salles

📞 Service culturel :
 04 72 32 59 14 - Entrée libre

Lundi 15 janvier

Facebook live du Maire

18h30-19h30

Page Facebook de la Ville

📞 Cabinet du Maire :
 04 72 32 59 04 - Accès libre

Du 18 janvier

au 24 février Recensement de la population 2024

Voir page 4 du magazine

📞 Service Affaires générales/État civil :
 04 72 32 59 00

Dimanche 21 janvier

Trophée Thierry Giraud : compétition de tir subaquatique

14h-17h

Kubdo

📞 H2O : club.h2o@free.fr

Judi 25 janvier

Rencontre de quartier Gravière

17h-19h

Maison Nature

📞 Cabinet du Maire :
 04 72 32 59 04 - Entrée libre

Vendredi 26 janvier

La nuit des conservatoires et de la lecture

Quand les mots et les musiques s'entremêlent et déambulent...

À partir de 18h30

Espace culturel Jean Salles

📞 Conservatoire de Musique & Danse : 04 78 59 59 38
 Entrée libre

Dimanche 28 janvier

Concert contre l'oubli

En lien avec la journée de la mémoire, ce récital rend hommage aux artistes dont les destins furent bouleversés par la montée du nazisme.

Saison culturelle de la Ville
 17h, Espace culturel Jean Salles

📞 Service culturel :
 04 72 32 59 14 - 12€ / 6€



04 | 02



THÉÂTRE

“Monsieur Paul”

17h – Ellipse

Paul Bocuse aimait la musique bruyante, celle qui le ramenait toujours dans son enfance et son adolescence... Une plongée jubilatoire dans l'intimité d'un homme hors du commun, celui qui fut consacré “Pape de la Gastronomie”. Saison culturelle de la Ville

⊕ Service culturel : 04 72 32 59 14 – 12€ / 6€
À partir de 10 ans

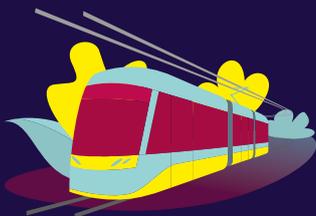
Samedi 3 février Permanence individuelle du Maire

10h-12h, Mairie

⊕ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04
Entrée libre

Lundi 5 février Fin de la concertation du Sytral sur le Tramway express de l'ouest lyonnais

⊕ www.sytral.fr/TEOL



Mercredi 7 février Conseil municipal

19h, Salle du Conseil municipal
(Le Méridien)

⊕ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50
Entrée libre

Judi 8 février Conférence “La grande histoire de la gastronomie lyonnaise”

Saison culturelle de la Ville
20h, Ciné Mourguet

⊕ Service culturel : 04 72 32 59 14
6€ / gratuit

Vendredi 9 février Conte en musique “Un conte de je ne sais où”

La rencontre audacieuse entre un orchestre symphonique et la voie singulière du conteur.

20h, Ellipse

⊕ Conservatoire de Musique
& Danse : 04 78 59 59 38 – Entrée libre



Dimanche 11 février Les talents du piano

11h-12h – Espace culturel Jean Salles

⊕ Service culturel : 04 72 32 59 14
Entrée libre



Vendredi 16 février Nuit du Hockey

À partir de 19h30

Gymnase du Plan du Loup

⊕ Hockey Club Charcot : 06 59 33 19 78

Samedi 17 février Nuit du Volley

À partir de 19h30

Gymnase du Plan du Loup

⊕ Fidésienne Volley-Ball :
06 26 82 11 29

Judi 29 février Rencontre de quartier Provinces/Chavril

18h-20h

Maison Communale des Bruyères

⊕ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04
Entrée libre



15 | 02

CONFERENCE

“Architectures de verres - Construire avec la lumière”

20h, Ciné Mourguet
Saison culturelle de la Ville

⊕ Service culturel : 04 72 32 59 14
6€ / gratuit



LES COTEAUX DE MONTRAY ET LEURS VIGNES

Le passé viticole de Sainte-Foy-lès-Lyon prend place sur les Coteaux de Montray. Ces derniers racontent des récits vieux de plusieurs siècles, qui résonnent encore aujourd’hui.

Les Coteaux de Montray sont bien plus que de majestueux paysages. Ils sont le symbole d’une histoire viticole riche et savoureuse à Sainte-Foy-lès-Lyon. Au 19^e siècle, ce vignoble était perçu comme l’un des plus beaux et des plus riches de France, et son vin considéré comme l’un des meilleurs du Rhône et même du pays. Dans les bonnes années, comme 1819, ce vin a pu atteindre douze degrés. Quant à son bouquet, il lui a assuré un rang assimilé aux vins de Côte-Rôtie et de Bordeaux. Et cela, il le doit à ses pentes favorisant la maturité du raisin.

Vers 1884, le vignoble fidésien s’est vu décimé par le phylloxéra, un insecte apparenté aux pucerons. 20 hectares sont alors

atteints et 230 l’année suivante. En 1891, il ne reste plus que 150 hectares de vignes qui produisent 800 hectolitres. En 1923, 42 hectares sont recensés pour plus de 1 200 hectolitres produits. Et ce, grâce à de nouveaux plants. Mais 1960 marque la fin des vendanges. Il faudra attendre le 21^e siècle pour lui redonner vie.

En 2012, 2 700 pieds de vigne ont été plantés par l’association fidésienne “Les Coteaux de Montray” avec le soutien de la commune. Depuis, l’association poursuit l’exploitation et sensibilise les publics pour maintenir ce savoir-faire local. Les vendanges sont célébrées chaque année. Le 25 novembre dernier a marqué la 10^e Fête de la vigne.

LES DATES FORTES



NAISSANCES**Octobre 2023**

FAYOLLE JUVANTENY Paloma, le 20/10/2023

Novembre 2023

IDOUGHY Léa, le 16/11/2023

LE BARS Erwan, le 16/11/2023

MBODJI Sohane, le 24/11/2023

DÉCÈS**Octobre 2023**

ROUSSEAU Bernard, le 01/10/2023

SAMADZIC Josiane, épouse LAULAGNIER, le 06/10/2023

BONNET Germain, le 09/10/2023

DEWIT-VAN STYVENDAEL Colette, le 13/10/2023

DE MULATIER Patrick, le 16/10/2023

DUCROT Mireille, veuve TAUPE, le 16/10/2023

LEGAY Jean-Luc, le 18/10/2023

MOUTON Gérard, le 21/10/2023

PEREIRA MARTINS José, le 26/10/2023

MORCILLO Jacques, le 28/10/2023

SAUZAY Lucienne, veuve GROS, le 28/10/2023

WAGNER Marie, veuve GAUDIN, le 28/10/2023

FAVRE Bernard, le 29/10/2023

JOLY Colette, veuve FANCHON, le 29/10/2023

THIVILLON Marie, le 30/10/2023

AMMAN Josianne, veuve LAGOUTTE, le 31/10/2023

Novembre 2023

PRIVAT-DE GARILHE Pierre, le 03/11/2023

HEINRICH Marie, le 10/11/2023

TOURAINNE Michelle, veuve BANDELIER, le 10/11/2023

REY Bruno, le 14/11/2023

MOUGENOT Nicole, épouse HOUSSARD, le 16/11/2023

ROULET Jean, le 16/11/2023

MARTORANA Antonino, le 17/11/2023

DUMAS René, le 18/11/2023

DE-CHAIGNON Henrie, le 22/11/2023

TAGHAVI Françoise, veuve DUDERMEL, le 27/11/2023

MARIAGES**Octobre**

CAMPOLI Anthony et FABRE Audrey, le 28/10/2023

L'HUILLIER Pierre et PARET Florence, le 28/10/2023

Novembre 2023

AGBABIAKA Yakub et JEREFRE Onome, le 11/11/2023

PACS**Octobre 2023**

OUTIN Mélissa et CHEVALIER Adrien, le 13/10/2023

Novembre 2023

BONNET Malaury et UTGES Robin, le 03/11/2023

JACQUET Sophie et BERNARD Julien, le 17/11/2023

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS****Ce que la loi a fait, la loi peut le défaire**

La fin de l'année 2023 a été marquée par la disparition de Gérard Collomb, maire de Lyon et Président de la Métropole de Lyon pendant de nombreuses années.

À l'heure du bilan propre à tout hommage, ces derniers sont d'ailleurs venus de tous les bords politiques, la création de la Métropole de Lyon en 2015 doit-elle être mise dans la colonne des crédits ou des débits ?

Si l'idée de départ de rationaliser et mutualiser les compétences du Conseil général et de la communauté urbaine sur un même territoire paraît dans le bon sens...

Indéniablement, le mode de scrutin choisi qui ne garantit pas aux 59 maires de la Métropole de siéger sur les bancs du conseil métropolitain en a été le péché originel. Cela a considérablement éloigné les décisions métropolitaines des réalités des territoires et du bon sens de terrain qu'incarnent les maires aux yeux de leurs administrés.

Cette erreur politique est aujourd'hui exacerbée par le dogmatisme avec lequel les écologistes fonctionnent à la tête de la Métropole : à la recherche du consensus pour l'intérêt général qui prévalait, se substitue un pouvoir vertical, partisan, autoritaire et même, disons-le, politicien.

Est-ce trop tard pour changer les choses ? Sûrement pas, puisque ce que la loi a fait, la loi peut le défaire...

À ce titre, le Sénateur du Rhône Étienne Blanc a déposé une proposition de loi pour remettre les choses en place. À savoir : garder d'une part ce qui fonctionne et ce qui fait la force de la Métropole comme l'exercice des compétences en matière de solidarité ou d'action économique, et changer d'autre part le statut de la Métropole pour revenir à une intercommunalité plus classique. Se faisant, chaque maire pourrait de nouveau siéger autour de la table et représenter son territoire.

Parce que nous croyons que cette proposition de loi va dans le bon sens, le groupe majoritaire "Sainte-Foy, notre vraie nature" a porté un vœu en Conseil municipal pour la soutenir et qu'elle puisse être débattue au Parlement. Sans grande surprise, le groupe écologiste (extrême) gauche "Sainte Foy Avenir" a voté contre. No comment.

L'équipe majoritaire

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page

SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ

LISTE DIVERS GAUCHE

TEOL (Tram Express de l'Ouest Lyonnais) une offre responsable de transport en commun propre et rapide, enfin à Ste Foy !

Le projet d'un nouveau transport collectif doit répondre à un réel besoin de mobilité entre l'Ouest Lyonnais et le reste de l'agglomération. Ce **méto semi - aérien** proposé par la métropole, via l'offre de Sytral mobilités, doit nous permettre de choisir au **quotidien un transport en commun décarboné**, plus rapide et plus fiable que nos bus actuels, ou les trajets en voiture individuelle, en mettant le cœur de Lyon à environ ¼ d'heure de chez nous.

À un coût 2 fois moins élevé que le projet non financé du méto E (800 millions d'€ valeur 2023), avec un délai de réalisation plus court, son **opportunité est** pour nous, élus de SainteFoyAVENIR **clairement démontrée**. Enfin, un **transport en commun propre et rapide pour l'Ouest Lyonnais**.

La **concertation est ouverte** depuis début novembre. Des réunions publiques ont eu lieu avec une présence importante des fidésiens à celle de Sainte-Foy, dans un climat apaisé et constructif. Le projet est consultable sur <https://www.sytral.fr/669-teol.htm> avec différentes options sur lesquelles est demandé l'avis des Grands Lyonnais. Pour notre commune, le lieu de la station souterraine n'est pas définitif et deux localisations sont proposées. Vous avez **jusqu'au 5 février prochain** pour exprimer votre point de vue et déposer un avis sur la plateforme dédiée (lien ci-dessus).

TEOL est une **offre** alternative à la voiture individuelle **responsable**, tant du point de vue du service public rendu que de la gestion efficace et raisonnée de son budget. Relié au TRAM-TRAIN, il permettra d'améliorer significativement **la qualité de l'air dans l'ouest lyonnais et du coup, la santé des habitants**.

Déjà la fin de l'année, les élu(e)s de **SainteFoyAVENIR** vous souhaitent, à toutes et tous, une très bonne année 2024 : qu'elle vous apporte la paix et la fraternité, et concrétise pour chacune et chacun, des projets qui vous sont chers.

Serge Replumaz Conseiller
Municipal SainteFoyAVENIR

HORIZONS

LISTE DIVERS CENTRE

**Le temps qui passe...
les projets qui trépassent**

Nous présentons ici aux fidésiennes et aux fidésiens tous nos vœux pour l'an qui vient, des joies partagées, des réussites dans leurs projets et des satisfactions dans leurs vies personnelles.

Le virage de l'année est aussi l'occasion de mesurer ce qui est fait du temps qui passe.

Dans notre dernière tribune dans ces colonnes nous avions souligné les renoncements successifs de l'exécutif municipal à engager pour notre territoire des projets structurants, dont certains étaient pourtant annoncés.

Force est de constater que l'exécutif métropolitain ne se démarque guère de ce point de vue de celui de notre commune : il y a 18 mois de cela nous étions invités à participer à une grande concertation sur les mobilités sur Sainte-Foy et le plateau du 5^e arrondissement de Lyon...des conclusions en avaient été tirées, des projets d'aménagements esquissés...dont même les plus minimalistes n'ont pas connu le moindre commencement d'exécution, certains ayant même été compromis par des initiatives de modification des plans de circulation sur le 5^e arrondissement.

Ce sujet des mobilités a paradoxalement une forte tendance à illustrer l'inertie de nos exécutifs locaux.

Dernier épisode en date, la reconfiguration de la ZFE (zone de restrictions de circulation et de stationnement pour les véhicules les moins propres) : en son temps nous avions émis un avis négatif sur le projet métropolitain d'exclure précipitamment les véhicules diesel de l'agglomération.

Le projet a été reconfiguré sur un calendrier plus raisonnable et un périmètre restreint.

Sur cette dernière version, nous n'avons pas souhaité mêler nos voix à celles de la majorité LR fidésienne dont l'avis négatif était inspiré de considérations empreintes d'un climat scepticisme assumé.

Pour autant, la mise en place de cette zone de restriction de circulation à la seule échelle du cœur de l'agglomération ne laisse pas de nous inquiéter : nos communes périphériques risquent assurément de devenir les parcs-relais pour les véhicules indésirables dans une centre-ville préservé. Nous restons vigilants sur ce sujet.

Bernard GILLET,
Roselyne MAMASSIAN,
Philippe SCHMIDT

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES

LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL

"Parents vigilants" : cette association est le porte-parole des parents d'élèves contre l'endoctrinement à l'école

Émanation du parti Reconquête ! d'Éric Zemmour, "Parents vigilants" est une association qui dénonce à raison le scandaleux endoctrinement des enfants à l'école, dès le primaire, par de nombreux militants d'extrême gauche cédant à l'idéologie "woke".

Ces militants arrivent à diffuser l'idéologie déconstructiviste jusque dans les manuels scolaires et les programmes. Depuis des années, ils font pression, influençant les professeurs en réécrivant l'Histoire à la sauce gauchiste. Des "semaines LGBT" ouvrent les écoles à des militants forcenés. Implicitement, les élèves sont poussés à se torturer le cerveau, à demander à changer de prénom, voire, dans des proportions de plus en plus alarmantes, à désirer "changer de sexe". Parallèlement, l'islamisation des écoles est de plus en plus répandue. Dès la maternelle, on voit des petits garçons refuser de s'asseoir à côté des filles, le port du voile est encouragé et beaucoup de cantines ne proposent plus de porc. Des propagandes anticolonialistes et des slogans de "repentance" entretiennent la haine de la France. Les professeurs s'autocensurent, de peur de finir comme Samuel Paty, décapité à la sortie du collège pour avoir fait un cours sur la liberté d'expression. Mal formés, obligés d'enseigner l'impossible "vivre-ensemble" en même temps que leur matière, non soutenus par la hiérarchie qui les étouffe, ils sont devenus les victimes du système. Pour couronner le tout, ajoutons que le niveau scolaire français est un des plus bas dans les classements internationaux.

Face à ce triste constat, "Parents vigilants" permet aux parents de réagir en publiant leurs témoignages sur son site internet pour dénoncer ce que leurs enfants ont vu ou subi à l'école. Des milliers de témoignages ont été recueillis qui ont ensuite été diffusés sur les réseaux sociaux.

À Ste-Foy, dans le cadre de la campagne "Protégeons nos enfants", de courageux militants ont distribué des tracts devant des écoles pour alerter, faire connaître l'association et inciter les parents à devenir parent vigilant référent et/ou parent délégué de l'établissement de leur enfant.

Nicolas de Pardieu
Rassemblement
des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

Portage de repas à domicile pour les seniors de Oullins

- Une équipe bienveillante et attentionnée à votre service depuis 12 ans.
- Des repas à la carte à **composer vous-même en choisissant** parmi plus de **30 plats** chaque jour.
- Un(e) diététicien(ne) dédié(e) pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** et mise en place en 24/48h sur simple appel téléphonique.
- **Livraison à heure fixe**, tous les 2 jours, par le même livreur, avant midi et avec le sourire.

beneficiaires du
**CRÉDIT D'IMPÔTS
IMMÉDIAT**



Agence Lyon Sud Ouest
04 37 57 90 03



CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MÉRMET - 69160 TASSIN LA DEMI LUNE
04 78 34 15 16

UNE ANNÉE EN PLEINE FORME !

Du 8 au 13 janvier : Semaine portes ouvertes + animations*

Offre de janvier : 1 mois d'abonnement + frais de dossiers offerts



EDEN CONCEPT
RUE DU DR CHARLES GABRIEL PRAVAZ - ST FOY LES LYON
04 20 29 96 80
*voir programme sur www.edenconcept.fr



PERRIN



Entreprise fidésienne, depuis 71 ans

NOUVELLE ADRESSE !

📍 80 route de la libération
69110 Sainte-foy-lès-lyon

☎ 04 78 59 68 29

✉ contact@perrinpaysage.fr

ENTRETIEN ET ÉLAGAGE
REVÊTEMENT DE SOL
AMÉNAGEMENT
ET RÉNOVATION
DE JARDIN

*Nous soignons
et repensons vos extérieurs!*



BONNE ANNÉE

2024

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Vendredi 19 janvier 2024 | Dès 19h
Gymnase du Plan du Loup
63 allée Alban Vistel | Entrée libre
+ d'infos : 04 72 32 59 50



ville de
Ste Foy-lès-Lyon
www.saintefovleslyon.fr